POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas 75012 Paris
Courriel : convergence.rail@hotmail.fr
Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82
Site : https://convergence-nationale-rail.fr/

Paris le 23 Novembre 2026

Monsieur Philippe TABAROT
Ministre des Transports
Hôtel de Roquelaure
246 BD ST Germain
75007 PARIS

OBJET : **NON au DESENGAGEMENT de l'ETAT**
Dans le FINANCEMENT du FERROVIAIRE !

Monsieur le Ministre,

Comme d'autres acteurs, nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre par la Presse que votre gouvernement envisage de procéder à des « *coups de rabot* » dans le financement de certaines dessertes ferroviaires, dans le cadre du budget 2027 de l'Etat.
Il en serait ainsi pour les lignes ferroviaires (TET) **Paris-Nevers/Paris-Tours/Paris-Montluçon** gérées depuis 2018 par la Région Centre Val de Loire à laquelle vous voulez couper 24,5 millions d'euros de compensations financières !
Au moment où les besoins croissants de mobilité s'affirment, portés par une appétence redoublée pour les déplacements en train, au moment où les conséquences du réchauffement climatique se font durement ressentir contre lequel le train s'avère être un outil irremplaçable, dans une période de crise énergétique avec, entre autres, la hausse des carburants, vous, **Monsieur le Ministre,** vous ferez le choix de réduire les financements pour le ferroviaire **?** Ce serait là de mauvais coups portés à l'aménagement du territoire et à la réponse aux besoins de déplacement en train des populations qui en ont le plus l'utilité. Celles-ci souffrent déjà des conséquences de décennies de sous-investissement, affectant la consistance de l'offre et la qualité du service rendu.

Les trois lignes susvisées appartiennent au portefeuille des Trains d'Equilibre du Territoire (TET), relevant de la responsabilité exclusive de l'ETAT en sa qualité d'autorité organisatrice. A ce titre, vous devez en assurer leur financement, leur modernisation et leur développement, au lieu de contribuer à leur dépérissement.
Monsieur le Ministre, **la Convergence Nationale Rail,** forte de ses 145 collectifs et comités d'usagers du rail adhérents, a, à l'instar d'autres forces, fait un certain nombre de propositions

pour financer le développement du rail public dans le cadre, notamment, de la séquence *AMBITION FRANCE TRANSPORT* et de la *Loi-cadre sur les Transports.*
Les Régions, voyant de nouveau leurs dotations budgétaires réduites, si elles y sont contraintes, ne manqueront pas de faire supporter aux usagers le coût de cette politique que l'on pourrait qualifier d'anti-ferroviaire ! En clair, ce seront les usagers du rail, singulièrement les plus vulnérables qui en seront les premières victimes.

Ainsi nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de renoncer à amputer les moyens financiers affectés au fonctionnement du ferroviaire, de reprendre sous la responsabilité de l'Etat la gestion des lignes TET et à engager un plan de modernisation et de développement de ces lignes structurantes du réseau ferré national (RFN).

En souhaitant que vous saisirez le bien fondé de notre requête, dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre parfaite considération.

P/ le Bureau de la CNR
Le Président
Didier LE RESTE